



DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION EN PREMIERE ANNEE : Année Universitaire 2009/2010

A établir en 2 exemplaires.
(Formation payante)

(Formation supérieure en gestion des Entreprises et des Administrations à l'IUGM)

Durée de la formation : 03 ans

Diplôme : DTS (à l'issue de la 2ème année)

LICENCE (à l'issue de la 3ème année)

A PHOTOCOPIER (recto - verso) ou A REPRODUIRE PAR L'INTERESSE (E)

IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE VENDRE LA PRESENTE FICHE

1 - Etat - Civil :

Nom :

Prénoms :

Date de naissance (jj-mm-aaaa) : /___/___ - /___/___ - /___/___/___

Lieu de naissance : Lieu :

Région :

Pays :

Sexe : Masculin Féminin

Nationalité :

Situation matrimoniale (1) : Célibataire Marié Divorcé(e)

Salarié(e) (1) : oui non

Tél. :

2 - Filiation

PARENTS

Nom du père :

Profession du père :

Nom de mère :

Profession de la mère :

Adresse des parents : Localité :

Région :

Pays :

Tel. :

REONDANT A MAHAJANGA

(Chaque étudiant doit obligatoirement avoir un Répondant à Mahajanga. Ce Répondant est responsable de tous les agissements de l'étudiant)

Nom :

Profession :

Adresse :

Tél. :

3 - Etudes

BACCALAUREAT : Année N° d'inscription : Série : Mention :

Université délivrant le diplôme :

Inscription antérieure éventuelle (joindre un certificat de scolarité) :

Choix pour l'inscription (1) : Finance – Comptabilité
Commerce International
Informatique de Gestion
Gestion des Ressources Humaines

Je soussigné(e)

déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et m'engage sur l'honneur à respecter le règlement intérieur en vigueur à l'établissement où je serai admis.

Fait à, le
Signature,

¹ : Cocher la mention utile

OPTION :
FINANCE COMPTABILITE
Baccalauréat série A2,C,D; Baccalauréat technique toute spécialité ; Ou autre titre équivalent.

OPTION :
COMMERCE INTERNATIONAL
Baccalauréat toute série. Baccalauréat technique toute spécialité ; Ou autre titre équivalent.

OPTION :
INFORMATIQUE DE GESTION
Baccalauréat série C, D ; Baccalauréat technique toute spécialité sauf la série G1; Ou autre titre équivalent.

OPTION :
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
Baccalauréat série A1, A2, C, D; Baccalauréat technique G1 ; G2 ; et tertiaire ; Ou autre titre équivalent.

Avis important :

- Dépôt de dossier avant **le 23 Octobre 2009** à l'adresse ci-dessous, sous pli recommandé avec accusé de réception (le cachet de la poste faisant foi) :

Monsieur Le Chef de Service de la Scolarité Centrale et de Bourses

Université de Mahajanga

BP : 652

(401) Mahajanga

- L'inscription définitive se fera après versement du droit d'inscription, de l'assurance et d'une caution aux frais de formation
- Toute fausse déclaration entraînera le rejet pur et simple du dossier de l'intéressé(e)
- Tout dossier incomplet ou mal rempli ne sera pas pris en considération.

PIECES A FOURNIR

1. Copie d'acte de naissance
2. Photocopie certifiée conforme de RELEVÉ de notes du Baccalauréat et de la classe terminale
3. Certificat de résidence des parents et du répondant.
4. Deux enveloppes timbrées à l'adresse du répondant.
5. Deux photos d'identité récentes
6. Droit de pré inscription : JOINDRE UN MANDAT POSTAL de **10 000 Ariary** à l'ordre du :

Directeur de l'Institut Universitaire de Gestion et de Management

De l'Université de Mahajanga, B.P. 652 MAHAJANGA (401)

7. Lettre manuscrite d'engagement de l'étudiant(e), co-signée par le répondant.

Nota Bene

- L'acceptation ou le rejet de votre demande vous sera signifiée après réunion de la Commission de sélection.
- L'Université de Mahajanga se réserve le droit de réclamer l'original des copies de diplômes ou certificats et attestation du candidat en cas de besoin. Une réponse favorable ou défavorable à votre demande vous sera adressée ultérieurement par retour de courrier. En cas de désistement d'un(e) postulant(e) après l'étude de ses dossiers, l'**Institut Universitaire de Gestion et de Management** se réserve le droit de pouvoir à son remplacement sitôt après la date de clôture fixée des inscriptions définitives. Les propositions de remplacement faites par les démissionnaires ne seront pas prises en considération.
- Les dossiers des candidats non retenus restent une propriété de l'Université de Mahajanga

LETTRE D'ENGAGEMENT

(à reproduire à la main sur une autre feuille)

*Je soussigné(e).....
né(e) le..... àsollicite mon inscription à la Formation
supérieure en Gestion des Entreprises et des Administrations de l'Institut Universitaire de Gestion et de
Management (**IUGM**) de l'Université de MAHAJANGA. Je m'engage sur l'honneur à respecter
scrupuleusement les règlements et disciplines en vigueur au sein de l'Université de Mahajanga. Le non
respect du présent engagement autorise les autorités universitaires à prendre les mesures de sanctions
qu'elles jugent adéquates à mon égard.*

Date et signature de l'étudiant

Date et signature du Répondant du (de la) candidat(e) dans la localité
de sa résidence avec la mention « lu et approuvé »

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONCERNANTS L'IUGM.

FRAIS DE SCOLARITE

L'inscription définitive pour les candidats retenus se fera au Service de la scolarité de l'IUGM à l'Université de Mahajanga, Immeuble KAKAL, Rue Georges V, moyennant d'une somme de:

Droit d'inscription

1°) pour l'étudiant(e) de nationalité Malagasy : 1^{ère} et 2^{ème} année : **25 000 Ariary** l'année ; 3^{ème} année : **45 000 Ariary**.

2°) pour l'étudiant(e) de nationalité étrangère : 1^{ère} et 2^{ème} année : **50 000 Ariary** l'année; 3^{ème} année : **74 000 Ariary**.

Assurance : 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année : 5 000 Ariary l'année. Paiement à l'inscription.

Frais d'encadrement de stage/mémoire : 2^{ème} année **100 000 Ariary** l'année ; 3^{ème} année : **150 000 Ariary**

Frais annuel de formation ⁽²⁾

1^{ère} année

TRONC COMMUN :

1°) pour l'étudiant(e) de nationalité Malagasy **400 000 Ariary**, dont un premier versement de **100.000 Ariary** à l'inscription.

2°) pour l'étudiant(e) de nationalité étrangère : **600 000 Ariary**, dont un versement de **300.000 Ariary** à l'inscription.

2^{ème} année :

OPTION FINANCE-COMPTABILITE – COMMERCE INTERNATIONAL – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

1°) pour l'étudiant(e) de nationalité Malagasy **400 000 Ariary**, dont un premier versement de **100.000 Ariary** à l'inscription.

2°) pour l'étudiant(e) de nationalité étrangère : **600 000 Ariary**, dont un versement de **300.000 Ariary** à l'inscription.

OPTION INFORMATIQUE DE GESTION

1°) pour l'étudiant(e) de nationalité Malagasy **450 000 Ariary**, dont un premier versement de **100.000 Ariary** à l'inscription.

2°) pour l'étudiant(e) de nationalité étrangère : **600 000 Ariary**, dont un versement de **300.000 Ariary** à l'inscription.

3^{ème} année

OPTION FINANCE-COMPTABILITE – COMMERCE INTERNATIONAL – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

1°) pour l'étudiant(e) de nationalité Malagasy **400 000 Ariary**, dont un premier versement de **100.000 Ariary** à l'inscription.

2°) pour l'étudiant(e) de nationalité étrangère : **600 000 Ariary**, dont un versement de **300.000 Ariary** à l'inscription.

OPTION INFORMATIQUE

1°) pour l'étudiant(e) de nationalité Malagasy **450 000 Ariary**, dont un premier versement de **100.000 Ariary** à l'inscription.

2°) pour l'étudiant(e) de nationalité étrangère : **650 000 Ariary**, dont un versement de **300.000 Ariary** à l'inscription.

RAPPEL DU REGIME EXTRAT PEDAGOGIQUE DE L'IUGM

- Selon le règlement en vigueur, le port de blouse (lors des travaux pratiques) et de tenue spécifique uniforme (lors des cérémonies éventuelles : conférences, salon, défilé, etc. ...) est obligatoire pour les étudiants de l' IUGM.
- L'étudiant doit avoir au répondant à Mahajanga.

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION DE L'IUGM

<u>Observation(s) du service de la scolarité et des services de la pédagogie :</u>	
<u>Décision du Collège des enseignants :</u>	

Je soussigné (e)
déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et m'engage sur l'honneur à respecter les règlements en vigueur à l'établissement où je serai admis.

Date et signature de l'étudiant

Date et signature du Répondant du (de la) candidat(e) dans la localité de sa résidence avec la mention « lu et approuvé »

² L'étudiant-e admis-e pourra choisir, en fonction de sa possibilité, une modalité de paiement sur le reste des frais.